Les échafaudages, les travaux en hauteur et le port du harnais

OBJECTIF DE FORMATION

- Etre capable de monter, de réceptionner, d'utiliser, de démonter et de remiser en toute sécurité des échafaudages et des dispositifs d'accès temporaires suivant la recommandation R408
- Savoir appliquer des consignes de sécurité et savoir respecter la notice de montage
- Savoir utiliser le harnais en toute sécurité
- Permettre à l'entreprise de se mettre en conformité réglementaire

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Remise d'un livret en fin de stage
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage avec avis

Durée de la formation:

- 1 jour pour un recyclage
- 1 à 2 jours pour l'initiale

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique

- Les statistiques d'accidents
- Les causes d'accidents liées au travaux en hauteur
- L'évolution de la réglementation
- La responsabilité pénale
- Les recommandations CARSAT
- Les acteurs de la prévention
- Les catégories et types d'échafaudages
- Les catégories et types de dispositifs d'accès temporaires (marche pied, escabeau, échelle, Plateforme Individuelle Roulante, échafaudage mobile, nacelles,...)
- Les notions de stabilité, le facteur de chute et l'effet pendulaire
- Les contrôles et les vérifications
- La notice de montage
- Le port des Equipements de Protections Individuelles

Partie pratique

- La préparation et l'inspection du lot (éléments de montage)
- L'examen d'adéquation du matériel par rapport aux besoins
- Le balisage, la coordination, la co-activité et la surveillance du chantier
- La notice de montage
- La manipulation et les manutentions manuelles
- La réception, la vérification du montage par l'intervenant désigné
- La note de calcul si la H>24 m
- Les dispositions particuliers (météorologie, bâchage, ancrage,...)
- Le démontage et le remisage du matériel
- Les cas particuliers